

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1990/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-1990/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

20 décembre 1974

Numéro JO

n° 1 du 10/01/1975

Date du numéro

10 janvier 1975

TEXTE INTÉGRAL

M.Meyer Francois est autorisé à exploiter le commerce des boissons, licence de 3° classe, au Quartier 2, boulevard 18, maison 45, rue soleillet à Djibouti.